

## **Compte rendu de la CPP Retraités du 28 avril 2022**

Présents: M.P.Devulder; C.Dufour; P.Lefeuvre; A.Szufa;  
J.L.Triard

Visio: J.Forget; C.Fromentin; J.Génovèse; M.N.Rannou

Absents excusés: J.P.Charlemagne; M.T.Houist

### Ordre du jour:

compte-rendu de la C.E. des 5 et 6 avril 2022  
situation des retraités dans le contexte actuel  
congrès confédéral  
complémentaire santé  
aide aux aidants pour les retraités  
questions diverses

### I Compte-rendu de la CE des 5 et 6 avril 2022

C.Dufour relate les différents sujets abordés, ainsi que les diverses interventions lors de de la CE, à partir de la parution du sujet dans la Lettre de la Michodière. La discussion s'engage sur le travail à distance, en fonction des expériences de chacun des participants.

### II Situation des retraités dans le contexte actuel

---

AGIRC/ARRCO rétablissement des réserves, équivalent à 10

mois de prestations, bien supérieur à l'objectif des 6 mois de réserves. (communiqué joint au compte-rendu)

Position du COR sur la retraite de base, la situation redeviendra normale à partir de 2030, après le passage du babyboom. FO conserve la présidence de la CNAV

Augmentation des retraites annoncée, de base et complémentaires, les participants craignent, dans le contexte actuel, que ces augmentations ne s'appliquent qu'aux "petites retraites" au détriment des classes moyennes

Propositions des candidats à la Présidence de la République sur le recul de l'âge de départ, ce sujet fait l'objet d'un large débat

Retraite "différentielle", la Secrétaire rappelle l'accord intervenu récemment, son contexte, le résultat. La prochaine réunion à l'UCANSS devrait intervenir à la rentrée prochaine, l'augmentation ne pourra être inférieure à 1%

### III Congrès fédéral

A partir des informations parues dans la presse, deux candidats sont connus à ce jour. A la question, quel candidat soutient le SN, J.Forget précise que le bureau national ne s'est pas prononcé jusqu'à présent. La Secrétaire invite ceux qui se pose cette question, à étudier le profil des deux candidats pour trouver la réponse. Elle fait ensuite mention des parutions "les amis de FO" en précisant le contenu de ces documents, et

considère qu'il s'agit d'un règlement de compte d'un ancien Secrétaire Général de la Confédération

#### IV Complémentaire santé

---

La Secrétaire fait état des nouveaux services étendus à l'ensemble des opérateurs ainsi que des nouvelles prestations, (consultation à distance, second avis médical, consultation psychologue). Elle annonce l'augmentation prochaine de la cotisation des "anciens salariés" de quelques euros, prévue au 1er premier janvier, reportée au 1er juillet qui sera débattue à la prochaine Commission Paritaire de Pilotage. La CPP Retraité demande à ses représentants de réfléchir à la prise en charge des implants oculaires. Les participants évoquent les problèmes de dépassement d'honoraires fréquents, chez de nombreux spécialistes, lorsque le choix de ceux-ci est limité, en nombre ou bien dans les déserts médicaux, que le praticien soit ou non signataire du dispositif de pratique tarifaire maîtrisée.

#### V Aide aux aidants pour les retraités

---

La CPP Retraités se félicite de l'accord négocié et signé sur l'aide aux aidants pour les salariés. Néanmoins, elle invite le Secrétaire Général et son bureau national à se saisir du même sujet pour les retraités et rappelle le point 7 de sa résolution "envisager d'augmenter le panel des prestations de la complémentaire santé pour les retraités par des prestations relatives à la dépendance et au grand âge". Un long débat

s'engage assorti d'exemples précis et chiffrés qui permet de mettre en exergue, un reste à charge important, soit du fait des effets de seuil en matière d'aide, soit du fait de situation civile, soit du fait de la situation géographique qui entraîne des déséquilibres budgétaires de l'ordre de 40 à 50% en fonction du poids du GIR. La CPP Retraité s'inscrit dans le cadre de loi "ASV" , lorsque les intéressés sont dans cette période de la vie où l'autonomie se dégrade et qu'il ne sont pas encore reconnus totalement dépendants et entrés dans un processus purement médical.

La Secrétaire de la CPP Retraités propose, en parallèle à ce compte-rendu, de faire parvenir au Secrétaire Général un document annexe, explicitant les constats et les demandes des retraités, sachant que les ressources de la complémentaire santé rencontrent déjà des difficultés. J.Forget se chargera de présenter notre document au Bureau National.

## VI Questions diverses

J.Génovèse fait part de son inquiétude au regard des projets concernant "la grande Sécu" et s'étonne du silence du SN sur le sujet ainsi que celui de la Confédération. La Secrétaire de la CPP l'invite à une lecture plus attentive de la Lettre de la Michodière qui a abordé, plusieurs fois ce projet en marquant sa farouche opposition, à l'identique pour la Confédération. C.Dufour confirme cette position et rappelle que ce sujet à été abordé,

lors de la CE par deux Secrétaires confédéraux.

J.Forget revient sur les candidatures au Congrès Confédéral et s'étonne que le Secrétaire actuel ne se représente pas. Lors de la CE, le Secrétaire Général actuel a abordé ce sujet et a été très clair. A sa prise de fonction, il avait annoncé qu'il ne ferait qu'un seul mandat, par ailleurs, il est en âge de faire valoir ses droits à la retraite, et malgré les demandes diverses et variées de se représenter, il ne le fera pas. Cette position et ses propos sont confirmés par C.Dufour qui assistait à la dernière CE Confédérale. Il espère que le Congrès se déroulera dans un climat serein avec une seule candidature, de façon à donner de notre organisation une image positive.

M.P.Devulder présente sa démission de la CPP Retraités, mais aussi du syndicat, de ses mandats locaux et ceux de son UD. La Secrétaire s'étonne de cette décision radicale et lui rappelle les longues années passées ensemble au Bureau national, à la CPP, son implication dans le syndicat de son organisme, au niveau régional et depuis son état de retraité à son UD. Elle considère ce mouvement d'humeur comme passager et lui demande de prendre le temps de réfléchir et éventuellement d'étayer cette décision. L'intéressée n'envisage pas de revenir sur cette décision, la situation actuelle politique la désespère et se retire de toutes les instances dans lesquelles elle s'impliquaient jusqu'à présent.

---